

mètre de chacun d'eux est égal à la moitié de l'ouverture de l'arc trilobé.

J'ai insisté sur ce point, parce qu'il est généralement admis que le trèfle est un ornement qui n'a apparu qu'au XII^e siècle ; or, la plupart des trèfles de cette époque, bien qu'aplatis et très semblables en apparence à l'arc que nous trouvons aux tribunes de l'église de Champagne, sont en réalité plus élevés. Ceux que j'ai pu examiner attentivement, dans d'autres églises, ne forment pas la moitié d'une rosace à six lobes, et leur répétition, en dessous de leur ouverture prise pour diamètre, donne une figure plutôt elliptique que circulaire.

Il existe dans l'intérieur de l'abside de l'église primatiale de Saint-Jean, de Lyon, des arcatures trilobées. Celles de droite sont moins surbaissées que celles de gauche ; mais même dans ces dernières, on ne retrouve pas l'hexagone régulier ; les lobes sont appuyés sur le côté d'un triangle isocèle et non d'un triangle équilatéral.

Le clocher de l'antique église de Saint-Pierre, de Vienne, qui est du XII^e siècle, offre aussi à son deuxième étage un beau spécimen d'arcatures trilobées, inscrites chacune dans un cintre de décharge, et au-dessous desquelles se trouve une baie en plein cintre. Ici encore l'arc n'a pas été calculé sur un hexagone régulier ; les points de rencontre des lobes ne correspondent pas au sommet d'un triangle équilatéral, et pas même à celui d'un triangle isocèle. Le trèfle est plus élevé que dans l'église de Champagne, et mérite déjà mieux ce nom, qui ne lui sera réellement approprié que lorsqu'il se sera transformé pendant la période ogivale.

Il en est de même des arcs trilobés que l'on rencontre dans les églises de Notre-Dame-du-Port, à Clermont, et de Saint-Paul, à Issoire ; dans les tribunes de la première